iESi of formation

LE TEMPS DE TRAVAIL DES CADRES

Date de mise à jour du programme : 04/06/2021

PUBLICS:

Etre gestionnaire de paie

PRE-REQUIS:

Avoir des notions dans la paie

OBJECTIFS:

Maitriser le temps de travail des cadres

DUREE ET LIEU:

2 jours soit 14 heures

Lieu d'animation : sur site client ou dans nos locaux à Mérignies ou à distance

METHODES:

Toutes les méthodes pédagogiques sont utilisées (Affirmative, Interrogative, Démonstrative et Applicative) pour mettre en place une interaction avec les participants et favoriser l'assimilation des notions.

VALIDATION:

QCM de validation finale

TYPE D'ACTION:

Acquisition et entretien de connaissances

DEROULE DE LA FORMATION:

La formation est découpée en section :

Section 1 – Le forfait hebdomadaire en heures

Section 2 – Le forfait mensuel en heures

Section 3 – Le forfait annuel en heures

Section 4 – Le forfait annuel en jours

Toutes les notions seront abordées à travers des exercices, cas pratiques

QCM de fin de formation

- QCM complété par les stagiaires
- Correction apportée en groupe

Remplissage de l'enquête de satisfaction

Modalités de déroulement et moyens pédagogiques :

- Formation en présentiel avec un formateur expert sur site client ou dans nos locaux (mentionné sur la convention)
- Un pc par participant (si besoin maximum 6 personnes